



RAPPORT ANNUEL 2021 – CPAS SILLY

# 1) INTRODUCTION

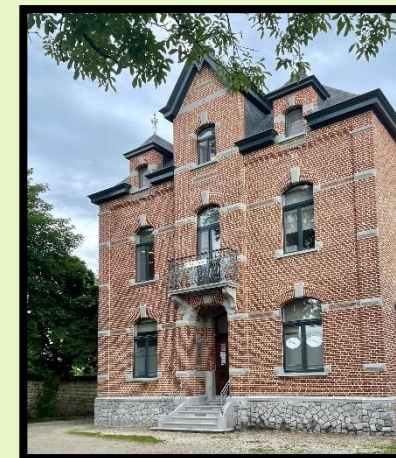
Malheureusement, la Covid-19 n'a pas quitté notre quotidien cette année 2021. Grâce notamment à plusieurs subventions fédérales ou de la Région Wallonne, l'Administration a ainsi pu continuer à soulager un peu le budget de nombreux bénéficiaires.

L'essence même des activités réalisées par le CPAS de Silly est à trouver dans l'article premier de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 : « Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine ». Afin d'atteindre cet objectif, le CPAS de Silly fournit une aide visant à soigner, guérir ou prévenir, de nature matérielle, sociale, médicale ou psychologique. Elle va de l'aide financière à la mise à l'emploi, en passant par les aides à domicile, les admissions en maison d'accueil, la médiation des dettes ou encore l'aide psychosociale ou juridique. Le CPAS examine toute demande d'aide sociale et propose les moyens les plus appropriés pour les satisfaire.

Nous présenterons donc dans les pages suivantes la manière dont le CPAS met en œuvre ses ressources afin de rencontrer les prérogatives présentes dans la loi organique. Nous le constatons chaque année et vous le découvrirez aussi, le travail ne manque pas, les projets et l'ambition non plus. Nous ne sommes certes pas dans une grande agglomération, mais nos défis et nos ambitions sont semblables. Nous avons obtenu de réelles avancées mais nous ne nous en contentons pas : nous nourrissons la volonté de faire toujours mieux. Le livre de l'année 2022 s'ouvre sur des nouvelles pages, de nouvelles étapes à franchir, de nouvelles normes sanitaires à respecter au quotidien, de nouveaux défis « mondiaux » à relever au niveau local, de nouveaux enjeux pour notre CPAS.

Nous remercions le Conseil de l'Action Sociale ainsi que les membres du personnel du CPAS pour leurs valeurs fortes et leur détermination. Plus que jamais par nos actions entreprises cette année, nous renouvelons cette image obsolète que véhiculent les CPAS, qui voudrait qu'ils ne se consacrent qu'à une partie de la population. Au contraire et plus que jamais, votre CPAS est présent pour le soutien de ... tous !

Dans un premier temps, les services proposés par le CPAS seront présentés, ainsi que les tâches inhérentes à leur fonctionnement. Nous ferons un point sur le patrimoine du CPAS et clôturerons enfin avec une section relative aux projets et perspectives à venir.



**Téléphone : 068/44.95.44**

**Mail : [info@cpas-silly.be](mailto:info@cpas-silly.be)**

**Page WEB : [www.cpas-silly.be](http://www.cpas-silly.be)**

**Adresse : Rue Ville Basse  
n°15, 7830 Silly**

## 2) LES SERVICES

### 2.1 LE SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Le Service Social Général a pour mission de gérer au quotidien l'aide sociale au sens large : dossiers sociaux, informations sociales, revenus d'intégration sociale, aide aux candidats réfugiés politiques, gestion budgétaire, aides financières et morales diverses. Il répond ainsi aux demandes et aux besoins de tout un chacun afin d'aider chaque bénéficiaire à mener une vie conforme à la dignité humaine. Ce service joue le rôle de relais et oriente la personne vers un service plus compétent (service de deuxième ligne) lorsque le besoin s'en fait sentir. De cette manière, il travaille en pleine collaboration avec d'autres services du CPAS ou d'autres services extérieurs.

## 2.1.1 NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES RENCONTRÉS

Lors de l'année 2021, **le service social a rencontré 99 bénéficiaires** dont :

- 37 en vue de l'obtention d'une aide sociale ;
- 36 en vue de l'obtention d'un revenu d'intégration sociale -> 112% du budget alloué au RIS a été utilisé en 2021;
- 21 dans le cadre d'une gestion budgétaire médiation de dettes ;
- 210 en vue de l'obtention du fonds mazout ;
- 32 dans le cadre d'une obtention de colis alimentaire.

## 2.1.2 LES AIDES SOCIALES

Suivi des dossiers de demande d'aide sociale			
OCTROIS		REFUS	
Garantie locative	3	Garantie locative	3
SWDE <sup>1</sup>	11	SWDE	2
AMU <sup>2</sup>	0	AMU	0
Adresse de référence	1	Adresse de référence	2
Hébergement en maison d'accueil	0	Hébergement en maison d'accueil	0
Aides sociales financières diverses	21	Aides sociales financières diverses	16
Attestation de sans-abri	3	Attestation de sans-abri	3
Prime d'installation	3	Prime d'installation	0
CREG <sup>3</sup>	16 + 4 dossiers fonds Covid Energie	CREG	2
Aides urgentes	23	Aides urgentes	2
Activation sociale	3	Activation sociale	0
PAPE <sup>4</sup>	6	PAPE	0
Silly Coiff'	0	Silly Coiff'	0
<b>Total du nombre d'octrois</b>	<b>94</b>	<b>Total du nombre de refus</b>	<b>30</b>

**SWDE<sup>1</sup>** : Société Wallonne des Eaux ;

**AMU<sup>2</sup>** : Aide Médicale Urgente ;

**CREG<sup>3</sup>** : Commission Régulation d'Electricité et de Gaz ;

**PAPE<sup>4</sup>** : Plan d'Actions Prévention en Energie

De manière plus spécifique, il est également intéressant de se questionner sur **l'aide sociale dont peuvent bénéficier les seniors**. Certains éléments se retrouvent dans le tableau ci-dessus; cependant, il nous semble pertinent de mettre en lumière les aides sociales auxquelles les personnes seniors ont droit.

Demande d'aide sociale seniors	
Occurrence des motifs (N =)	
Accompagnement social et budgétaire :	11
Accompagnements sociaux divers : nombre d'interventions	138
Colis alimentaires – épicerie sociale – Bons producteurs locaux	9
Aides sociales financières	12
Prise en charge frais d'hébergement en maison de repos : Octroi	2
Prise en charge frais d'hébergement en maison de repos : Refus	0
Réquisitoire MR-MRS : Octroi	1
Réquisitoire MR-MRS : Refus	3
Démarches allocation d'handicap :	24
Prêt de matériel :	0
Silly Coiff :	0
Bénéficiaires de l'aide urgente :	2

Tous les chiffres ont considérablement augmenté cette année. En 2020, on recensait 37 démarches pour des bénéficiaires alors que cette année on est à 138 !

### 2.1.3. LES DÉMARCHES RIS

En matière de revenu d'intégration sociale, 97 demandes ont été actées en 2021 (contre 107 en 2020).

### 2.1.4. AIDE URGENTE

Au cours de cette année 2021, 23 personnes ont bénéficié d'une aide urgente (contre 12 en 2020).

### 2.1.5. LE FONDS D'ACTIVATION SOCIALE

Le CPAS a enregistré 3 demandes dont aucun refus et 3 octrois.

### 2.1.6. LE FOND SOCIAL MAZOUT

Dans le cadre du « Fonds Social Mazout 2021 », le CPAS de Silly a attribué au 31/12/2021, 210 allocations (contre 205 en 2020), pour un montant total de 26.117,56€

<b>Nombre d'octrois</b>	20
<b>Nombre de refus</b>	16
<b>Nombre de suppressions</b>	24
<b>Nombres de révisions/prolongations</b>	21
<b>Nombre de ris au 31/12/2021</b>	16



<b>Nombre d'allocations attribuées</b>	210
<b>Nombre d'octrois</b>	198
<b>Nombre d'allocations refusées</b>	12



## 2.1.7. SERVICE REPAS À DOMICILE



Nombre de bénéficiaires réguliers:	61
Nombre de nouvelles demandes:	18
Nombre d'interruptions :	14
Nombre de repas distribués au cours de l'année 2021	16.696

Répartition mensuelle:	
Janvier	N = 1396
Février	N = 1227
Mars	N = 1353
Avril	N = 1358
Mai	N = 1376
Juin	N = 1405
Juillet	N = 1422
Août	N = 1383
Septembre	N = 1429
Octobre	N = 1429
Novembre	N = 1383
Décembre	N = 1535



Le CPAS dispose depuis avril 2021 d'un nouveau véhicule frigorifique plus grand que le précédent.



## 2.2 LE SERVICE MÉDIATION DE DETTES

La médiation a pour but de trouver une solution durable au problème de surendettement des débiteurs. Elle vise à assurer à la personne endettée des conditions de vie conformes à la dignité humaine, en l'aidant à respecter dans la mesure du possible ses engagements vis-à-vis de ses créanciers. Enfin, la médiation tend à responsabiliser le débiteur et à lui donner les instruments d'une gestion budgétaire autonome. Cette année 2021, 65 dossiers (52 bénéficiaires et 13 dossiers de règlements collectifs de dettes) ont été traités.

Lieux	Demandes d'informations (1)	Dossiers ouverts (2)	Dossiers actifs et subsidiaires par le Service Public de Wallonie (3)
Chièvres	5	12	10
Flobecq	2	6	2
Lens	2	1	2
Silly	16	9	10
Ath	/	/	/
Beloeil	/	/	/
Charleroi	/	/	/
Enghien	/	/	/
Jurbise	/	/	/
Ollignies	/	/	/
Divers	/	/	/

### Notes :

(1) Les demandes d'informations ne sont pas comptabilisées dans le nombre total de bénéficiaires ;

(2) Les « ouverts » sont les dossiers ouverts dans l'année de référence ;

(3) Les « actifs » sont les dossiers ouverts dans les années précédant l'année de référence ;

Lieux	Dossiers de règlements collectifs de dette (4)	Dossiers de gestion budgétaire	Rendez-vous et visites à domicile	Dossiers clôturés (5)
Chièvres	/	3	/	7
Flobecq	1	/	/	5
Lens	/	/	/	0
Silly	2	18	3	11
Ath	1	/	/	/
Beloeil	/	/	/	/
Charleroi	/	/	/	/
Enghien	4	/	/	/
Jurbise	/	/	/	/
Ollignies	/	/	/	/
Divers	5	/	/	/

Notes :

(4) Les requêtes en règlement collectif de dettes rédigées sont comptabilisées dans les dossiers de médiation de dettes amiable.

(5) Les « clôturés » sont les dossiers clôturés dans l'année de référence ;

## 2.3.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DES GAPS EN 2021

Suite à la crise sanitaire liée au COVID, les ateliers GAPS ont du être revus. Selon l'AGW n°53, seulement deux animations GAPS doivent avoir lieu en 2021 pour que le subsidé dans le cadre des GAPS soit recevable.

- **02/04** : Atelier sur les banques en ligne

**Atelier banque en ligne**

Vous ne vous en sortez pas avec la banque en ligne ?  
Vous avez peur de vous lancer ?  
Vous craignez les arnaques ?

**Le vendredi 2 avril 2021**  
De 10h à 12h

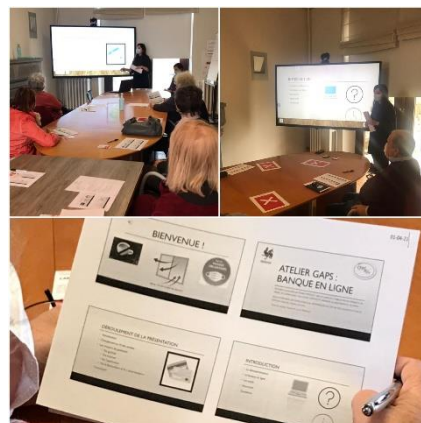
Rejoignez-nous à l'atelier banque en ligne !  
C'est ouvert à tous !

**Au programme :**

- Les démarches à suivre pour vous connecter sur votre banque en ligne
- Comment effectuer un virement ?
- Les services disponibles sur les applications mobiles et les sites web pour les seniors.

**Où ?**  
Au CPAS de Sily  
Rue Ville Basse 15  
7830 Sily

**Pour toutes les informations, contactez :**  
Mme Mirekx - responsable du projet - 069 64 82 13 ou  
mirekx@cpas-silly.be



- **03/09** : Atelier sur les démarches à entreprendre autour du décès

**Atelier sur les démarches à entreprendre autour d'un décès**

Durant cette animation donnée par le centre de référence CréNo, la juriste, Emilie De Groote abordera les démarches à accomplir après le décès d'un proche, les changements législatifs ainsi que toutes les questions spécifiques autour de cette lourde épreuve.

**Quand ?** Le vendredi 3 septembre 2021 de 10 à 12h

**Où ?** Au sein du CPAS de Sily (Rue Ville Basse 15, 7830 Sily)

**Prix ?** GRATUIT

**Inscription souhaitée avant le 27/08**

Pour plus d'informations sur l'animation, veuillez prendre contact avec Mme Mirekx au 069 64 82 13 ou par mail : mirekx@cpas-silly.be

Pour vous inscrire, veuillez contacter Mme Mirekx au 069 64 82 13 ou par mail : projet.communication@cpas-silly.be

**CPAS de Sily** **CréNo**

Projet financé par le CPAS de Sily



## 2.3 LE SERVICE D'AIDES AUX FAMILLES ET PERSONNES ÂGÉES

- Le service d'aide aux familles et aux personnes âgées vise à accompagner des personnes séniors ou vivant dans des circonstances familiales ou sociales particulières (malades, handicapées ou familles en difficulté). Les aides-familiales du service peuvent par conséquent seconder les personnes, briser l'isolement, aider les parents pour l'organisation ou l'éducation de leurs enfants et permettre aux personnes âgées de rester à leur domicile.
- Les aides-familiales se distinguent des aides ménagères sociales. Ce service est opérationnel depuis janvier 2020 et effectue des prestations d'accompagnement global des bénéficiaires, à savoir une aide sanitaire, une aide à la personne, les repas, l'aide relationnelle, un rôle éducatif, une aide sociale et administrative, une aide prodiguée à l'aidant proche, la distribution et la préparation de repas. Le tout au coût forfaitaire horaire de 8,19€ facturé mensuellement.

### 2.3.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES



Heures de prestation	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	TOTAL
Heures prestées chez le bénéficiaire (total)	2483,5	2530,5	2256,5	2888,5	10159
Heures de distribution de repas (total)	610,5	613,5	351	466	2041
Heures de cours de perfectionnement (total)	25	33	27	0	85
Heures de réunion de service (total)	110	98,5	89	102	399,5
Nombre d'heures au total :	3229	3275,5	2723,5	3456,5	<b>12.684,5</b>

## 2.3.2 EVOLUTION DES DEMANDES DES SERVICES

### Nombre de bénéficiaires aides-familiales au 31/12/2021

Bénéficiaires réguliers	Nouvelles familles	Nombre d'arrêts
N = 39	N = 27	N = 13

Motifs de fin d'intervention	
Raisons financières :	0
Fin période d'aide :	0
Déménagement :	2
Suspension de l'aide pour cause Covid	1
Recours à l'aide-ménagère sociale	1
Décès :	5
Placements :	4
Mécontentements :	1

86 bénéficiaires aidés sur l'année 2021



Le nombre d'heures nécessaires chaque semaine afin de pouvoir garantir l'aide aux bénéficiaires, lorsque l'équipe est au complet (17 aides familiales), est en fin d'année 2021 de **149 heures** (contre 233 heures en 2021).

## 2.4 LE SERVICE D'AIDES MÉNAGÈRES SOCIALES ET SILLY-REPASSE

En 2021, le service d'aide-ménagère sociale est venu en aide à **15 nouvelles** familles, contre 10 en 2020. Le CPAS compte d'ailleurs un équivalent temps plein supplémentaire pour permettre la bonne continuité du service et répondre aux nombreuses demandes supplémentaires.

Le service de repassage compte quant à lui, 163 dépôts contre 376 en 2020.

Répartition (n = nombre d'heures)		Recette (n = total des recettes par secteur)
AMS	N = 120h30	N = 32.444,15€
Repassage	N = 270h	N = 5.904,56€ (Titres-Services)



## 2.5 INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL (ILA)

- L'objectif d'une Initiative Locale d'Accueil est d'accueillir, d'héberger et d'octroyer de l'aide matérielle à des candidats réfugiés politiques durant la phase d'examen de recevabilité de leur procédure d'asile. Ces ILA sont, par ailleurs, subsidiées au niveau fédéral par Fedasil.
- Pour rappel, l'ILA de Silly a été créée par décision du Conseil de l'Action Sociale du 10 février 2003. Deux bâtiments sont utilisés pour l'ILA : l'un situé Rue Ville Basse, 15 à 7830 Silly et l'autre Rue Tour de la Vierge, 15 à Hellebecq.



Au cours de cette année 2021, diverses familles et personnes isolées ont quitté ou sont arrivées à l'ILA.

Flux	A la date du 31/12/21, les logements sont occupés par :	
Départs	5 résidents (une mère célibataire et 4 enfants)	Hellebecq
N = 3	1 résident palestinien	Rue Ville Basse, (chambre n°2)
Arrivées	1 résident burundais	Rue Ville Basse, (chambre n°1)
N = 3	3 résidents iraniens	Rue Ville Basse, (appartement n°4)
	1 résident	Rue Ville Basse, (chambre n°3)

## 2.6 SILLY SERVICE



Le « Silly Service » répond aux soucis de mobilité des citoyens de l'entité et hors entité. Il fonctionne, sur demande préalable, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h. Il est possible également de bénéficier du service à partir de 7h30 jusque 19h pour une consultation médicale.

Il s'agit d'un service ouvert aux personnes suivantes :

- Personnes habitant l'entité de Silly et ne disposant d'aucun moyen de transport ;
- Personnes habitant l'entité de Silly, étant à mobilité réduite ou en chaise roulante, ne disposant d'aucun moyen de locomotion et ayant besoin d'un véhicule adapté (PMR) ;
- Le service est également accessible aux personnes habitant hors de l'entité de Silly.



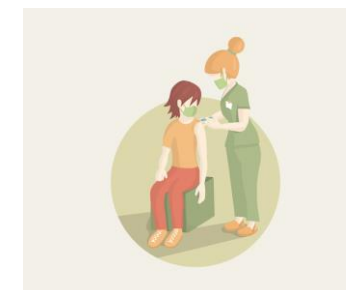
Le « Silly Service » peut être demandé dans les cas suivants :

- Chez le médecin, le kiné, à l'hôpital ou à la pharmacie ;
- Au supermarché pour y faire ses courses ;
- À la gare ou toute autre station de transports en commun ;
- À l'école afin d'y conduire/rechercher les enfants ;
- À la banque, à la poste, ou pour toute autre démarche administrative ;
- En visite à un proche dans un établissement de soins ;
- À un entretien d'embauche pour une recherche d'emploi ;
- Ou toute autre situation sur demande et examen préalables.

Le prix est de **0,3751€/km + 2€ par heure d'attente (dans le cas d'une course médicale : c'est gratuit pour la première demi-heure d'attente)**. A savoir, que chaque heure entamée doit être payée dans son entièreté.

Cette année 2021 a été marquée par la campagne de vaccination contre la Covid. D'ailleurs, en collaboration avec l'administration communale, le CPAS a assuré le transport des Silliens vers les centres de vaccination gratuitement.

Les personnes à mobilité réduite (PMR) ou en chaise roulante disposent de la possibilité de payer via des titres-services « papier ». Le prix : un titre par heure entièrement prestée, en sachant qu'un titre service équivaut à 9€.



Demandes « Silly-Service »	
Motifs	Fréquence
Courses ménagères	270
Rendez-vous médicaux	179
Centres spécialisés	0
Démarches administratives	18
PMR	24
Prêt de véhicule à la commune	5
Visite chez une amie /de la famille	19
Se rendre au centre de jour	336
Pharmacie	4
Coiffeur	2
Lieu de travail	23
Gare	5
Activités organisées par le CPAS	12
Aéroport	2
Vaccination Covid	33
Ecole - kot	11
Cimetière	26

**Grande augmentation des demandes par rapport à l'année précédente : 964 courses effectuées en 2021 contre 702 en 2020.**

## 2.7 EPN DE SILLY ET LE SILLY COIFF'

- Le CPAS est labellisé EPN de Wallonie et dispose d'un espace ouvert à tous et à toutes. Cet Espace Public Numérique a ouvert en février 2021 et offre, sur réservation et examen du projet, un accès à l'univers numérique et à un matériel informatique de haute qualité. Des formations pour les personnes âgées seront données au sein du CPAS dès janvier 2022.
- Le service « Silly Coiff' », créé en 2007, avait quant à lui pour objectif de permettre à nos concitoyens les plus âgés et/ou à mobilité réduite de profiter des services d'un coiffeur à domicile. Le CPAS s'était donc associé avec deux coiffeurs de l'entité. Ce service n'a pas fait l'objet de demande au cours de cette année.

Le CPAS peut intervenir dans les frais de coiffeur à concurrence de 6€ maximum pour les prestations à domicile. Au salon, l'intervention est de 3€ pour les hommes et 4€ pour les femmes.

Les conditions d'octroi sont : être bénéficiaire du revenu d'intégration sociale, d'une allocation de handicap, du statut BIM, de la GRAPA, d'un suivi en médiation de dettes ou en gestion budgétaire.

**Le Plan de Cohésion Sociale et le CPAS de Silly vous informent de l'ouverture de**

# L'EPN DE SILLY

Cet Espace Public Numérique (EPN) est une structure de proximité **ouverte à tous**, équipée de matériel informatique et connectée à Internet. Il vous offre **gratuitement** l'accès et l'apprentissage à : l'informatique, à Internet et à la culture numérique. L'EPN vous propose également de profiter de l'imprimante mise à votre disposition.

**Où ?**  
Au CPAS de Silly  
Rue Ville Basse 15,  
7830 Silly

**Quand ?**  
L'EPN sera accessible sur rendez-vous durant tous les jours de la semaine.  
**Prise de rendez-vous possible à partir du 22/02/2021**

**Info et contact**  
Mme Merckx  
068/64.83.15  
projet.communication@cpas-silly.be

Logos: epn, CPAS de Silly, CPAS de Silly, CPAS de Silly

## 2.8 LE SERVICE D'INSERTION PROFESSIONNELLE (ISP)

**Le service Insertion du CPAS de Silly, créé en 2017, propose aux usagers, divers services concrets de formation et d'insertion dans l'emploi, organisés principalement en collaboration avec le service Social général.**



- Il assure l'accueil au sein du service et procède à un bilan socioprofessionnel ;
- Il met en place un accompagnement et une évaluation continue d'un Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) ;
- Il fixe avec le bénéficiaire les étapes de réalisation d'un programme individuel ;
- Il assure l'activation et l'accompagnement de diverses mesures en matière de mise à l'emploi ;
- Il assure l'accompagnement socioprofessionnel de personnes engagées dans le cadre d'emplois « Article 60 » :
  - o Des travailleurs en insertion peuvent être engagés par le CPAS et affectés au sein même de l'institution ou chez un partenaire extérieur. Ce dernier s'engage à former le travailleur et se voit recevoir le coût de l'engagement, déduction faite des subsides.

Art 60	
Nombre d'engagements article 60	N = 3
Nombre d'article 60 actif au 31/12/2021	N = 2
Nombre d'article 60 en fin de contrat	N = 0

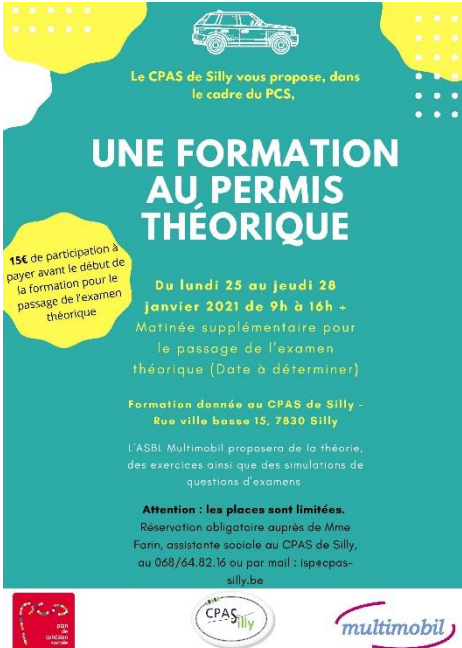


- Le service d'Insertion Professionnelle propose des modules d'orientation professionnelle ou diverses formules de formation continue, en vue de la recherche d'un emploi durable.
- Il organise des animations à thèmes autour de l'emploi, seul ou en partenariat avec les ISP extérieurs.

**En 2021, le CPAS a organisé en collaboration avec Multimobil une formation au permis théorique ainsi qu'en continuité, celle pour le pratique.**

**Un atelier de resocialisation devait également avoir lieu au sein du CPAS dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale. Ce module de plusieurs jours a été reporté deux fois par manque d'inscrits.**

**25 personnes** ont été reçues cette année pour des démarches ISP



## 2.9 LE SERVICE JURIDIQUE

Depuis fin de l'année 2018, le CPAS propose des permanences juridiques. Une conseillère juridique est là pour écouter et conseiller les personnes qui le souhaitent tous les jours de la semaine.

En 2021, le service juridique a accordé 16 permanences physiques et lancé 4 procédures d'aide juridique de 2<sup>ème</sup> ligne. De nombreuses demandes ont été réalisées par téléphone ou par courriers.



## 3) LE PATRIMOINE DU CPAS

### 3.1 LES LOGEMENTS

#### 3.1.1 LOGEMENT À LOYER MODÉRÉ

Le CPAS de Silly poursuit de manière active sa politique d'accès de la population locale à des logements à loyer modéré. Un habitat à « loyer modéré » est destiné aux personnes qui n'ont pas de revenus suffisants pour faire face à la location d'une habitation « classique » disponible sur l'entité, mais qui ont des revenus trop élevés pour avoir une chance réelle d'obtenir un logement social. Fin de l'année 2021, 13 des 14 logements à loyer modéré que compte le CPAS étaient occupés. Les loyers mensuels demandés varient entre 380€ et 736€ selon la superficie disponible et les commodités proposées.

### 3.1.2 LOGEMENT DE TRANSIT

Le logement de transit est destiné à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou de ménages privés de logement en raison d'un cas de force majeure (incendie, inondation, insalubrité, épreuves de la vie, ...) et a pour but, avec un accompagnement social des occupants, de favoriser le transfert vers un logement stable. Les bénéficiaires d'un logement de transit ne peuvent, en aucun cas, disposer d'un autre logement salubre.

Actuellement, l'Administration dispose d'un seul logement de transit situé à Thoricourt, rue des Panottes, 37.

**En 2021, ce logement destiné aux situations d'urgence a été occupé par 3 femmes isolées.**



Par ailleurs, une réflexion menée quant à la politique patrimoniale du CPAS et de la commune, par rapport à leurs missions a été effectuée. Aussi, la décision de principe, pour l'échange entre le bâtiment contenant la Biblioludothèque de Silly (propriété du CPAS) et l'appartement situé Place 4 à Graty (propriété de la commune), a été prise. Au cours de l'année 2022, le CPAS procédera à la rénovation de l'appartement situé à Graty, afin d'y créer **un second logement de transit** et d'ainsi répondre aux exigences du plan d'ancrage de la Région wallonne.

### 3.1.3 PROJET ZACC

Le CPAS continue à mener une politique active en matière de logements. La zone d'aménagement communal concerté (ZACC) est un lotissement-investissement privé de 3 ha à la rue Wastinelle avec, en concertation, l'intégration de projets de la commune et du CPAS. Le projet suit son cours et est toujours en voie de développement. Diverses modalités administratives sont encore à régler. Le CPAS poursuit sa réflexion vers d'autres formes d'habitats pour permettre à chacun d'avoir un lieu de vie adéquat à Silly.

### 3.2 LES FERMAGES ET LES CHASSES

Au 31 décembre 2021, le CPAS est propriétaire de 127 terres (champs, prairies, prés, bois) qui sont occupés par 75 fermiers différents. Les invitations à payer sont envoyées chaque année aux alentours des mois de novembre/décembre et sont rétroactives. Le CPAS est également propriétaire de 10 chasses.

Le changement de réglementation, entré en vigueur en janvier 2020, concernant le bail à ferme demande de mettre de l'ordre dans nos documents. Nous sommes actuellement occupés de revoir ces dossiers à la lumière du nouveau cadre légal. Le CPAS vend également 10 parcelles situées en Flandre sur les communes de Herne et Gooik afin de financer d'autres projets immobiliers. Deux de ces 10 parcelles ont été vendues cette année.

# 4) LES PROJETS RÉALISÉS

## 4.1 LES ACTIONS DURANT LA COVID ET LES SUBSIDES REÇUS

Malheureusement, la Covid-19 n'a pas quitté notre quotidien cette année. Le nombre d'obtention du R.I.S a, d'ailleurs, augmenté en flèche : **112% du budget alloué au paiement des revenus d'intégration** a été utilisé cette année. Grâce notamment à plusieurs subventions fédérales ou de la Région Wallonne, l'Administration a ainsi pu continuer à soulager un peu le budget de nombreux bénéficiaires par l'octroi de colis alimentaires, de produits d'hygiène de première nécessité, des kits Covid, sans oublier nos plus petits ; quelques friandises et jouets issus de la collecte de la Croix-Rouge d'Enghien-Silly, ont ainsi été distribués lors de la Saint-Nicolas.

Le télétravail s'est poursuivi durant cette année 2021 en variant la fréquence en fonction des périodes et de l'évolution de l'épidémie.

La distribution des repas à domicile a toujours continué en respectant les normes d'hygiène et de distanciation sociale. Les équipements de protection (masque, gel hydroalcoolique, gants) sont toujours à disposition du personnel. Le CPAS a investi en collaboration de la Commune, dans des détecteurs de CO<sub>2</sub> placés dans les locaux.

Différentes mesures ont été adoptées pour accueillir les personnes dans les meilleures règles sanitaires. Tous les membres du personnel reçoivent les bénéficiaires munis d'un masque lors des permanences du CPAS le lundi et jeudi matin. Les véhicules et bureaux sont équipés de plexiglas et sont désinfectés après chaque passage.



# 4) LES PROJETS RÉALISÉS

## 4.1 LES ACTIONS DURANT LA COVID ET LES SUBSIDES REÇUS

### Subsides reçus en 2021 et utilisation :

#### ❖ SPP-IS :

- Aide générale COVID 19 : **20.282€** -> aides sociales + 2x **1764€** -> budget frais de fonctionnement et personnel (budget de 1764€ supplémentaire qui s'est rajouté à celui de 2020)
- Aide alimentaire : **350€** -> colis alimentaires
- Augmentation taux de remboursement du revenu d'intégration
- Prime de 25 et 50€ : **12.550€**
- Zoom 18-25 ans : **2.336€** -> 2 interventions
- Aide psychologique Covid : **1.764€** -> totalité du montant utilisé pour la création de kits COVID
- Fonds Covid d'énergie : **799,79€** -> totalité utilisée pour 4 interventions
- Fonds SAFA Covid : **5.000€**

#### ❖ SPW :

Aide alimentaire : **2091€** -> bons 10€ valables chez les producteurs locaux de Silly

#### ❖ Fédération Wallonie-Bruxelles :

Soutien chaîne du livre : **894€** -> achats de livres pour enfants, BD et livres sur le jardinages pour les bénéficiaires distribués lors de l'après-midi Saint-Nicolas et répartis dans les colis alimentaires de décembre

# 4) LES PROJETS RÉALISÉS

## 4.2 LES AVANCÉES DES ACTIONS DU PST

Le PST reprend les axes majeurs envisagés par le Conseil de l'Action Social du CPAS pour la mandature 2019-2024. Les actions concrètes qui en ont découlé sont nombreuses.

Les membres du personnel ont continué cette année, d'avancer dans la réalisation de certaines actions comme :

- **L'ouverture de la plaine de jeux ;**
- **Le rejointoyage du bâtiment ;**
- **La création d'un accueil au sein du bâtiment et l'engagement d'une personne supplémentaire à cette fin ;**
- **L'ouverture de l'EPN ;**
- **La reprise des réunions avec le CCCA dans le but de créer des synergies ;**

De nombreuses synergies avec la commune ont également été mises en œuvre cette année, surtout face à la crise sanitaire (achats de matériels de protection, détecteurs de CO, marchés conjoints, ...).

D'autres synergies sont envisagées pour les années à venir : l'utilisation des véhicules, la collaboration entre les services techniques, la création d'une politique commune de sécurité et de bien-être au travail, la création d'un intranet et aussi d'un service de gestion de ressources humaines. La commune et le CPAS ont aussi recours à des centrales d'achat et à des marchés publics communs, entre autres, pour le renouvellement des assurances, la maintenance des véhicules ou l'achat de diverses fournitures.



#### 4.3 GROUPE D'APPUI ET DE PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT



La mise en place d'un groupe d'Appui de Prévention du Surendettement (GAPS) est un projet organisé autour de d'animations destinées à sensibiliser et à informer les personnes en difficultés financières des risques liés notamment aux ouvertures des crédits, aux tentations de la consommation excessive et au surendettement.

Il s'agit donc d'une sensibilisation en amont et en aval de la problématique de l'endettement qui sert non seulement à s'attaquer aux causes des problèmes, mais aussi à leurs conséquences.

#### 4.4 LE PLAN D'ACTION ET DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE



L'appel à projet lancé par le Service Public de Wallonie concernant la mise en place d'un Plan d'Action de Prévention en matière d'Énergie vise à confier aux CPAS la guidance et l'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies.

L'objectif est qu'un suivi individualisé des ménages soit assuré par les travailleurs sociaux. Les assistants sociaux fournissent dès lors un accompagnement personnalisé aux bénéficiaires qui en ont fait la demande afin de procéder à de petits aménagements matériels.

En 2021, 6 ménages ont pu en bénéficier.

Le projet PAPE 2021-2022 est en cours (des achats de luminaires pour les logements du CPAS ont été effectués). Cette année, le PAPE 2020-2021 s'est clôturé pour lequel le CPAS disposait à partir de janvier 2020, d'une subvention de 3000€ devant permettre des aménagements tels que décrits ci-dessus.

## 4.5 OPÉRATION « ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PATERNAIRE »

Été solidaire connaît un succès grandissant à Silly. La population y est vieillissante, le nombre de personnes âgées y est élevé. Chaque année, nous proposons de l'action sociale, en collaboration avec le CPAS de Silly et son service d'aide aux familles et aux personnes âgées. Comme c'est le cas depuis 2 ans, le projet « été solidaire, je suis partenaire » a permis d'engager en 2021, **8 jeunes répartis sur deux fois deux semaines (4 garçons et 4 filles)**. 4 jeunes du 12 au 23 juillet et 4 autres du 9 au 20 août inclus afin d'y effectuer des travaux de services à la communauté. Parmi les projets menés lors de cette édition 2021, il y a eu la réalisation de petits travaux au sein de la population sillienne (nettoyage de vitres, tonte de pelouses, rangement divers...) ; le nettoyage des espaces verts du Jardin de la Lecture en collaboration avec le service Travaux de la Commune et le rafraîchissement de chapelles de l'entité de Silly en partenariat avec le Syndicat d'Initiative - Tourisme Silly. La commune de Silly a pu bénéficier de 3920€, somme représentant l'engagement de ces 8 étudiants. Chaque jeune a donc travaillé durant 70 heures (7 heures par jour, pendant 10 jours).



## 4.6 LE PLAN CANICULE

Durant toute la période estivale, le CPAS a activé à plusieurs reprises le Plan Canicule et a joué un rôle important en matière de prévention, d'information et d'action par rapport à ses bénéficiaires les plus fragiles. C'est pourquoi, l'administration est restée vigilante par rapport à ses usagers susceptibles de souffrir des fortes chaleurs. Le but de l'action est de les informer quant aux bons gestes à adopter et de leur rappeler que les services du CPAS se tiennent à leur disposition si nécessaire.

Bien entendu, l'action ne s'arrête pas là puisque des bouteilles d'eau ont été acquises par le CPAS, soutenu pour ce faire par le service du Plan de Cohésion Sociale et distribuées à ceux en désirant. Ainsi donc, en 2021 le CPAS de Silly a distribué gratuitement ces bouteilles aux personnes qui en avaient besoin dans le respect des normes sanitaires.





#### 4.7 LA DISTRIBUTION DE COLIS ALIMENTAIRES ET DE PREMIÈRES NÉCESSITÉS

Les bénévoles de la Croix-Rouge ont mis à disposition du CPAS des jouets encore en bon état. Ceux-ci ont été distribués lors de l'après-midi Saint-Nicolas.

La Croix-Rouge a collaboré avec la Cense des Hirondelles qui a permis au CPAS de bénéficier de 65 boîtes cadeaux au moment des fêtes de fin d'année. Ces boîtes étaient garnies et remplies par les habitants de l'entité (quelque chose de chaud, de bon, un produit de beauté, un loisir et un petit mot) à destination des plus démunis. De nombreux bénéficiaires du CPAS ont été ravis de cette petite attention.

Grâce au fonds bien-être psychosocial du SPP Intégration sociale, nous avons créé des kits Covid afin d'améliorer la compréhension et l'application des mesures sanitaires. Les bénéficiaires adultes du CPAS recevaient ce kit ainsi qu'un livre lors de l'après-midi Saint-Nicolas.





## 4.7 ARTICLE 27

Par ailleurs, le partenariat entre l'ASBL Article 27 et le CPAS se poursuit. Rappelons que l'objectif du projet Article 27 est de donner accès à la culture à un public fragilisé socialement et/ou économiquement. Concrètement, toutes les personnes, enfants ou adultes, ayant recours aux services du CPAS ou ayant un dossier ouvert dans l'institution (y compris un dossier d'aide ponctuelle) peuvent bénéficier de tickets « Article 27 ». Ceux-ci sont à retirer auprès du CPAS et permettent ensuite, sans oublier de réserver auprès de l'opérateur culturel, d'avoir accès à l'activité choisie en présentant le ticket et en s'acquittant du prix de 1,25€ par personne.

En 2021, le CPAS de Silly a distribué 50 tickets Article 27.

### **Activité programmée en 2022 dans le cadre d'Article 27 :**

- 15/02 : Sortie au musée de la foire de Saint-Ghislain
- 28/04 : Balade nature à Ellezelles
- 16/06 : Visite du musée Mahymobile



## 4.8 ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE



- **Janvier 2021** : Partenariat avec la maison de repos, les Jardins de la Sille pour une mise à disposition des tablettes du CPAS afin d'organiser des activités.
- **Décembre 2021** :
  - Après-midi Saint-Nicolas au CPAS : les plus jeunes recevaient un jouet issu de la collecte de la Croix-Rouge Enghien-Silly ainsi qu'une peluche, un livre acheté via le subsidé de la Fédération Wallonie-Bruxelles et bien évidemment, des friandises. Grâce à un fonds bien-être psychosocial du SPP Intégration sociale, nous avons créé des kits covid afin d'améliorer la compréhension et l'application des mesures sanitaires. Les bénéficiaires adultes du CPAS recevaient ce kit ainsi qu'un livre.
  - Navette shopping vers les Bastions -> **annulée par manque d'inscrits**
  - Distribution à domicile de box petit-déjeuner composée de produits issus des producteurs locaux



**Un atelier socio-esthétique** avait été fixé en septembre 2020 mais au vue de la situation sanitaire et du public ciblé (les personnes âgées étant un public à risque); nous avons reporté cette activité cette année. Cependant, les normes en vigueur ne nous permettaient pas de réaliser cet atelier. Il est donc programmé pour 2022.

## 4.9 PARTENARIAT AVEC LA MAISON CROIX-ROUGE D'ENGHIEN

Depuis le mois de novembre 2016, le CPAS met ses locaux à la disposition de la Croix-Rouge, qui organise des permanences conviviales pour les personnes souffrant (d'un sentiment) de solitude. Ces permanences ont lieu **tous les premiers lundis du mois de 14h à 16h.**

Echange de parole, tables de conversation et jeux de société sont au programme, prétextes ludiques bienvenus pour ouvrir les participants à des échanges permettant aux bénévoles d'éventuellement prodiguer écoute et conseils avisés.

La Croix-Rouge Enghien-Silly n'a pas réalisé beaucoup de tables de conversations en 2021 suite à la crise sanitaire qui ne permettait pas de rassemblement. Les bénévoles de la Croix-Rouge espèrent pouvoir reprendre leurs permanences conviviales le plus rapidement possible dès que la situation le permettra. **En attendant, ils sont à disposition par téléphone pour les personnes qui ont besoin de contacts sociaux.**

Le contexte du Covid-19 implique une limitation de vos contacts sociaux, vous vous sentez seul et souhaitez pouvoir converser un peu ou avoir un soutien moral ?



Les bénévoles de la Croix-Rouge se tiennent à votre disposition par téléphone.

Vous pouvez contacter **Mr Vandooren** de la Croix-Rouge au **0476/45.81.93** entre 9h et 16h. Il vous mettra ensuite en contact avec **les bénévoles**.  
Ceux-ci vous apporteront leur chaleureux soutien dans cette situation difficile.



## 5) LES PERSPECTIVES POUR 2022

### 5.1 PROJETS GAPS



- **Janvier ou février** : Animation sur les économies d'énergie via le Guichet de l'Energie
- **Mars** : Animation autour de l'eau
- **Date à déterminer** : Spectacle de Mr Wenes « tu dors où ce soir ? »
- **Septembre ou octobre** : animation organisée par le CRENO sur la consommation et la publicité
- **Décembre** : création d'un repas de fête à moindre coût

### 5.2 PROJETS DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Dès **janvier 2022**, l'Asbl Multimobil continuera de donner sa formation sur le permis théorique dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale.

Le module de resocialisation doit être revu et fixé à l'agenda.

### 5.3 PROJETS DU SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET PERSONNES ÂGÉES

Les activités dédiées aux personnes âgées seront programmées dès que possible. Un Alzheimer café est envisagé dans l'entité en collaboration avec le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) dans le cadre du PCS. Ceci dans le but précis de répondre au plus proche de la demande du public et de ne pas interférer avec les activités déjà réalisées dans l'entité de Silly les concernant.

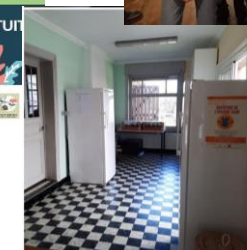
Nous vous informerons de toutes les sorties fixées en 2022 par le biais de notre page Facebook, du site internet du CPAS et/ou d'invitations personnelles.



## 5.4 PLAN DE COHESION SOCIALE 2020-2025 (PCS 3) DURANT LA CRISE COVID

Cette année 2021 a permis la réalisation de nombreuses actions. Malheureusement, avec la Covid, certaines activités envisagées ont dû être reportées ou n'ont pas pu être organisées du tout suivant les restrictions sanitaires. La cheffe de projet et les partenaires ont essayé de trouver des alternatives afin de pouvoir quand même proposer un avancement de l'action.

Actions qui ont été réalisées ou ont avancé d'un point de vue organisationnel en 2021	
Janvier 2021	Formation permis théorique au CPAS
Février 2021	Lancement des inscriptions pour les achats groupés d'énergie. Ouverture de l'EPN
Mars 2021	Balade intergénérationnelle autour de l'eau organisée par le Centre Culturel et Reform asbl -> report au moins de juin à cause des normes sanitaires en vigueur
Avril 2021	Ouverture de l'Épicerie Slow à Silly : organisation avec l'équipe de bénévoles et gestions des denrées alimentaires Atelier de resocialisation en collaboration avec Sovalue organisé au CPAS -> report car manque d'inscrits
Juin 2021	Balade intergénérationnelle autour de l'eau organisée par le Centre Culturel et Reform asbl en collaboration de l'Ermitage
Juillet 2021	En collaboration avec Notélé, le Slow Food et les producteurs locaux sont mis en avant grâce à la réalisation de recettes de cuisine « Délices & Tralala » avec Tonton. Découverte d'un producteur et 3 recettes « Saines, locales, faciles et pas chères » pour la saison 1 : été
Septembre 2021	Atelier de resocialisation en collaboration avec Sovalue organisé au CPAS -> 2 <sup>ème</sup> report car manque d'inscrits Découverte d'un producteur et 3 recettes « Saines, locales, faciles et pas chères » pour la saison 2 : automne
Octobre 2021	Atelier de comparaison des fournisseurs d'énergie donné par l'écopasseur communal
Novembre 2021	Prestation de serment des enfants élus au Conseil Communal des Enfants de Silly. Un projet mené par le Centre culturel de Silly et Asbl ReForm dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale avec le soutien du Creccide.
Décembre 2021	Réunion entre Sabine Storme et Nicole Delvaux, psychologue, en vue de créer un groupe de travail en santé mentale pour la mise en place d'un diagnostic pour la création de l'Alzheimer café.



Le Plan de Cohésion Sociale a permis la réalisation d'actions de solidarité en venant en aide à la commune de Chaudfontaine, sinistrée des inondations en juillet 2021. Le CPAS a investi dans un chauffage infrarouge avec thermostat numérique.



## 6) CONCLUSION

Cette année 2021 a été encore une fois marquée par la pandémie. Toute l'équipe s'est investie quotidiennement dans la lutte contre l'isolement et les soins à domicile ont continué à être relevés et restent au centre des préoccupations journalières. La recherche de projets subventionnés occupe également une place importante dans le travail quotidien de l'équipe administrative. Le but étant de diversifier les aides et actions proposées aux silliens.

L'année 2021 était, aussi, l'année de la sortie du répertoire local 2021-2022 regroupant toutes les informations sur l'administration communale, le CPAS ainsi que l'annuaire des métiers répertoriés sur l'entité.

En juillet 2021, la Belgique a connu de violentes pluies qui ont donné lieu à des inondations dans certaines régions du pays. Une récolte de denrées non-périssables ainsi que de matériel de nettoyage avait été organisée sur l'entité en collaboration de la commune.

Pour renforcer encore plus la qualité des services et de l'accueil, l'année 2021 a vu se concrétiser d'importants nouveaux projets. L'espace vert au-devant du CPAS accueille une superbe plaine de jeux, ouverte aux tout jeunes enfants ... et à leurs grands-parents notamment, et ce grâce à un subside de la Loterie Nationale et à un legs en remerciement des services du CPAS. Un nouveau véhicule frigorifique permet une encore meilleure organisation de la livraison des repas. Notre CPAS est, maintenant, labellisé EPN de Wallonie : cet Espace Public Numérique offre, sur réservation et examen du projet, un accès à l'univers numérique et à un matériel informatique de haute qualité. Enfin, tant par nécessité que par respect des collaborateurs et de tous nos partenaires, notre bâtiment a connu un « relooking » lui redonnant tout son caractère.

Le Service d'Aide aux familles continue à accroître ses demandes de prestation. 27 nouvelles demandes ont été recensées cette année contre 10 en 2020. Les aides-ménagères sociales sont également de plus en plus demandées. On recense 15 demandes juste pour cette année. Le service de transport Silly-Service connaît aussi une forte hausse des demandes car on compte 964 courses en 2021 pour 702 en 2020. Des chiffres qui montrent que ce type de service est plus que nécessaire au sein de notre commune.

Aussi, les activités proposées par la médiatrice de dettes continueront à se faire durant l'année à venir sur des thèmes variés afin d'aborder de manière différente des trucs et astuces pour une gestion optimale des ressources.

Le CPAS de Silly poursuivra également sa politique d'accès de la population locale à un logement décent. Dans ce contexte, le projet Zacc Wastinelle permettra le financement d'autres projets immobiliers futurs qui pourront également accueillir des bénéficiaires du CPAS.

Mais toutes ces actions ne sont et ne seront réalisables que grâce à la compétence et la motivation du personnel, et à la vigilance des membres du Conseil de l'Action Sociale, de la Directrice générale et du directeur financier du CPAS.





Le CPAS dispose désormais d'une nouvelle identité visuelle. Celle-ci sera développée dans les communications du CPAS en 2022.

